



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fievre hemorragique

Question écrite n° 1257

Texte de la question

M. Philippe Mathot appelle l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur la poussee epidemique de fievre hemorragique avec syndrome renal actuellement constatee dans la partie du departement des Ardennes comprise entre Charleville-Mezieres et Givet (Vallee de la Meuse). Il semblerait que cette epidemie soit provoquee par une proliferation de rongeurs porteurs du virus. Il lui demande s'il envisage des mesures prophylactiques, et s'il compte faire une information preventive aupres de la population.

Texte de la réponse

Une recrudescence de cas humains de fievres hemorragiques virales dues au virus de Hantaan a effectivement ete observee dans le departement des Ardennes, ainsi que dans d'autres departements du nord-est de la France. Au 15 octobre 1993, soixante-douze cas certains avaient ete diagnostiques dans les Ardennes depuis le mois de janvier 1993. Les fievres hemorragiques virales sont dues aux hantavirus, dont les hotes habituels sont les rongeurs. La transmission a l'homme se fait par transmission aerienne, par contact avec des particules contaminees par les excretats des rongeurs. Les services de la DDASS des Ardennes ont ete informes des le debut de l'annee 1993 de cette recrudescence. Les mesures prises ont ete orientees, d'une part, vers la recherche de l'origine de la contamination humaine et, d'autre part, vers l'information du corps medical afin d'eviter un retard diagnostique. Les enquetes menees ont associe des enquetes epidemiologiques et des recherches du virus chez des rongeurs. Ces enquetes sont menees par le Centre national de reference des fievres hemorragiques virales (Dr Le Guenno, institut Pasteur, Paris), en collaboration avec les services de la DDASS et les cliniciens du centre hospitalier de Charleville-Mezieres. Les premiers resultats de l'enquete epidemiologique ont montre que la plupart des patients s'etaient contamines pres de leur domicile et non pas en foret. Le service du Dr Le Guenno a entrepris une enquete virologique par capture et examen de rongeurs qui vivent a proximite des habitations du canton de Montherme. Le but de cette enquete est de determiner si un rongeur anthropophile peut etre le vehicule de l'infection humaine. En effet, le vehicule habituel, le campagnol roussatre, ne se trouve pas a proximite des habitations humaines.

Données clés

Auteur : [M. Mathot Philippe](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1257

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1993, page 1431

Réponse publiée le : 3 janvier 1994, page 64